



Président du collectif interdépartemental contre l'implantation  
de magasins discounts en rase campagne

49000 CHOLET

Paris, le 15 janvier 2002

**ANDRE LARDEUX**

---

SENATEUR  
DE  
MAINE-ET-LOIRE

---

*PRESIDENT DU  
CONSEIL GENERAL*

---

Messieurs,

Votre courrier me faisant part des préoccupations des professionnels du commerce de la Région Pays de Loire m'est bien parvenu et je vous en remercie.

Je comprends vos inquiétudes.

En tant que Président du Conseil Général et Sénateur de Maine et Loire, je suis très attaché au maintien des commerces de proximité, notamment en zone rurale.

Cependant, en raison de ma qualité de Président du Conseil Général, je n'ai pas la possibilité d'exercer de tutelle sur les élus des collectivités communales ou intercommunales.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

  
**André LARDEUX**